



COMITE CULTUREL POUR LA DEMOCRATIE AU BENIN
(C.C.D.B.)
SECTION FRANCAISE DE L'ODHP-BENIN
Membre de la Convention Patriotique des Forces de Gauche
Mail : contact@ccdb-benin.org
Site: www.ccdb-benin.org

LA LUTTE PAIE TOUJOURS YAYI BONI CONTRAINT D'ANNULER LES CONCOURS FRAUDULEUX

L'annulation des concours frauduleux organisés par le Ministère de la Fonction Publique en faveur du Ministère de l'Economie et des Finances fait partie des revendications des travailleurs en grève depuis bientôt trois mois. Yayi Boni et son gouvernement ont d'abord méprisé cette revendication, puis, ont validé les fraudes. Yayi Boni a poussé la provocation jusqu'à récompenser le principal organisateur de ces concours frauduleux en le recyclant comme Conseiller Technique à ses côtés à la Présidence de la République.

Face à la détermination des travailleurs en grève à faire aboutir leurs revendications, le pouvoir a joué du dilatoire et conditionné sa réponse à l'avis d'une commission qui rendrait ses conclusions le 17 mars 2014. Le gouvernement devrait en délibérer le 21 mars. Mais il a fallu la puissance de la gigantesque marche des travailleurs, des comités de luttes et du peuple de Cotonou sur la Préfecture le 25 mars 2014 pour faire céder Yayi Boni sur cette revendication.

On serait tenté de dire enfin !! Mais on ne peut s'empêcher de constater qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans le comportement de ce pouvoir. Jugez-en :

Après avoir nié la réalité de la répression de la marche pacifique organisée par les Confédérations et Centrales syndicales les plus représentatives du pays le 27 décembre 2013, Yayi Boni a dû reconnaître les faits et présenter des «excuses» aux responsables syndicaux. Les hospitalo-praticiens et les magistrats ont dû faire plus de cinq mois de grève avant que le pouvoir ne se décide à apporter un début de réponses à leurs revendications. Après s'y être longtemps refusé, il a dû s'incliner face à la résistance héroïque et déterminée du mouvement protestataire pour promettre la restitution des sommes illégalement défalquées sur les salaires pour fait de grève.

Face aux luttes populaires, à des revendications légitimes, il tente l'étouffement, il affiche le mépris, puis se lance dans une campagne mensongère de dénigrement du mouvement, multiplie menaces, manœuvres et manipulations diverses, monte et finance sur deniers publics des opportunistes et autres groupes de saboteurs des luttes, joue au pourrissement et fait perdre du temps à tout le monde et au pays avant de céder lorsque la détermination des combattants l'y contraint.

Ce qui précède indique au peuple et singulièrement aux combattants qu'on ne peut rien obtenir du pouvoir de Yayi Boni sans une lutte ferme et résolue. Si la grande marche du 25 mars 2014 l'a contraint à céder sur les concours frauduleux, combien de marches et autres manifestations faudra-t-il pour avoir satisfaction pour les principales revendications du mouvement en cours et notamment le relèvement de leur fonction du Préfet Placide AZANDE et du Commissaire Central de Cotonou Pierre AGOSSADOU? Tout ceci illustre une mauvaise gouvernance qui est un obstacle à dégager rapidement pour ouvrir la voie au développement du pays.

Paris le 28 mars 2014

La Direction du CCDB